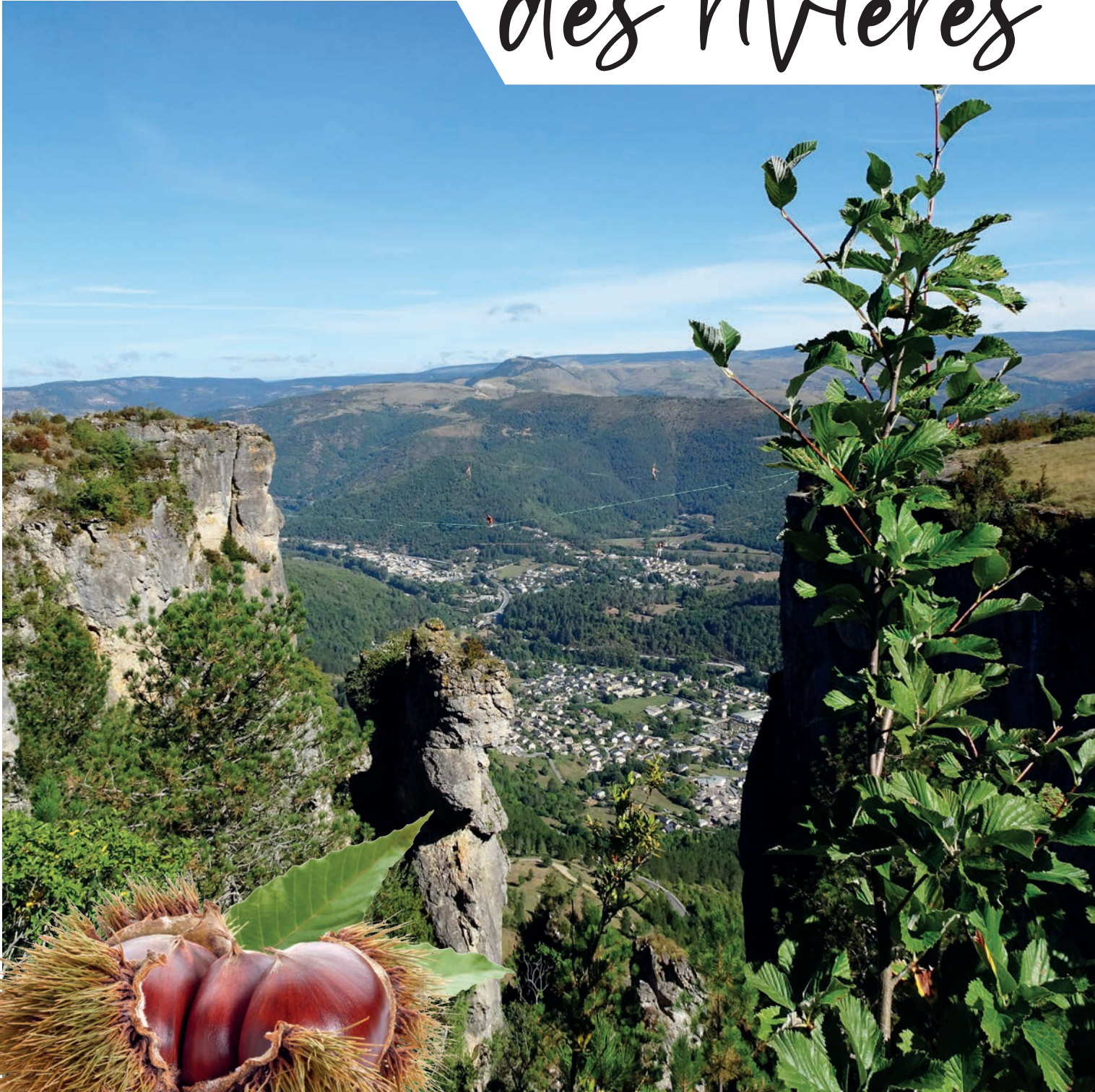


# L'ÉCHO



Bulletin d'information de la commune de Florac Trois Rivières

## des rivières



# ÉDITO

## du Maire

2

FLORE THEROND >



Madame, Monsieur,

Depuis le précédent numéro de "L'Écho des Rivières" en juin, vous avez pu découvrir la lettre d'information : "Torrent d'Infos" déposée chez vos commerçants, accrochée sur les panneaux d'affichage, disponible en mairie et destinée à donner rapidement et souvent toutes informations utiles sur les événements, actions, projets que connaît la commune. Il s'agit du complément indispensable au bulletin municipal permettant à chacun de suivre l'actualité de la commune. N'hésitez pas à nous donner votre avis sur cet outil de communication, toute suggestion sera la bienvenue.

Depuis le précédent numéro, des changements sont intervenus tant dans l'équipe municipale que dans le personnel municipal.

Concernant l'équipe, suite à une démission et à un départ définitif du département, le conseil a accueilli deux nouveaux conseillers : Geneviève MERLE et Stéphane BERAUD.

Au bureau municipal Christian RAMEAU est désormais 5<sup>ème</sup> adjoint chargé des Affaires Scolaires et de la Communication, et Guillaume MARTIN conseiller délégué chargé de la Culture.



Quant au personnel, la création du Campus Connecté nécessite le recrutement d'un tuteur et c'est ainsi que depuis le 1<sup>er</sup> août Marion PERIGNON a pris son poste.

Enfin le départ en retraite, tout à la fois bien mérité mais très regretté, de Marie ARNAL a conduit à son remplacement par Jessica AUGUSTE qui prend ses fonctions au 1<sup>er</sup> novembre.

Ainsi va la vie municipale, toujours rythmée par les contraintes sanitaires, mais toujours animée tant par la mise en œuvre de missions nouvelles, de projets nouveaux ou en cours de réalisation que par la volonté partagée par l'équipe municipale et le personnel, d'apporter un service pertinent aux habitants.

# Sommaire

- 4 TRAVAUX, URBANISME, RÉSEAUX, SÉCURITÉ
- 5 ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, HAMEAUX
- 6 AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ, LOGEMENT
- 7 COMMUNICATION
- 8 FINANCES
- 8 CULTURE, ANIMATIONS, JUMELAGES
- 9 ÉCONOMIE, TOURISME
- 10-11 SPORTS, ASSOCIATIONS
- 12 AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE



Bulletin édité par la commune de Florac Trois Rivières  
2, place Louis Dides - 48400 Florac - Tél. : 04 66 45 00 53 - Mail : commissions@floractroisrivières.fr  
Directrice de la publication : Flore THEROND  
Comité de rédaction : Serge VEDRINES - Martine BOURGADE - Michel CAPONI - Véronique DESSAINT  
Gisèle ROSSETTI - Damien ARMAND - Claudie MARTIN - Christian RAMEAU - Guillaume MARTIN  
Damien ROUME - Sindy BECAMEL  
Conception et impression : 2 000 exemplaires - Imprimerie des 4 : 04 66 32 10 48

## RÉVISION DU

# PLAN LOCAL D'URBANISME

4

Régulièrement, la Mairie reçoit des témoignages de personnes en recherche de logements à l'année et de leur difficulté à en trouver sur notre commune. En effet, lors de mutation de personnels (hôpital, trésorerie, Parc National des Cévennes...), lors de nouvelles créations d'emploi (Petite ville de demain, Campus Connecté...), ou suite à un changement de vie professionnelle, nombreuses sont les familles confrontées à cette problématique qui n'est pas nouvelle mais ne cesse de s'amplifier.

Les travaux actuels sur l'îlot Dides, avec la création de neuf logements, sont un début de réponse face à ce constat, et les études en cours sur l'îlot Puel vont poursuivre cet effort.

Cependant, afin de poser réellement les bases d'une politique volontariste en matière de création et de rénovation de l'habitat, la commune souhaite engager une révision du P.L.U. avec bien sûr la participation souhaitée de la population pour construire ensemble un avenir plus souriant en matière de logements.



## APPEL À CANDIDATURES

### POUR LA MISE EN LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX



Face à la dégradation progressive de certaines zones urbaines du centre-bourg, les élus de Florac Trois Rivières ont engagé, depuis plusieurs années, une politique de restructuration et de requalification de deux îlots insalubres composés de plusieurs bâtiments. La commune de Florac Trois Rivières a pour objectif de relancer l'attractivité de son territoire afin de mieux satisfaire les besoins en matière de diversité de services, équipements et commerces.

La première opération de restructuration d'immeubles insalubres s'est portée sur l'îlot DIDES dont les travaux ont débuté depuis octobre 2020. L'opération porte sur 5 immeubles vétustes et permettra la création de 9 logements et de deux locaux commerciaux afin de maintenir l'attractivité économique du centre bourg.

**SUITE À UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**IL A ÉTÉ DÉCIDÉ DE LANCER UNE CONSULTATION**

**AYANT POUR BUT DE RECHERCHER DES FUTURS LOCATAIRES**

**DE CES DEUX ESPACES COMMERCIAUX**

La réception définitive des travaux, concernant l'îlot DIDES, devrait intervenir en mai 2022. Les dossiers seront étudiés par un Comité de Pilotage organisé par la commune, les offres éligibles seront pré-sélectionnées et les candidats seront auditionnés courant janvier 2022.

Si vous êtes intéressés par cet appel à candidatures, vos dossiers devront être adressés au plus tard le 10 décembre 2021 auprès de la mairie, à l'attention de Madame le Maire. **Vous pouvez télécharger le cahier des charges détaillé de cet appel à candidatures sur le site de la ville de Florac Trois Rivières à l'adresse suivante : <http://www.ville-florac.fr>**



**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AUPRÈS DE LA MAIRIE DE FLORAC TROIS RIVIÈRES**

Téléphone : 04 66 45 00 53 - Mail : [mairie@floractroisrivières48.fr](mailto:mairie@floractroisrivières48.fr)



## INFORMATIONS À DESTINATION DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Des réunions d'information seront proposées à l'attention des propriétaires des forêts en décembre 2021, et une autre à l'attention des propriétaires des rives en mai 2022.

"Ces réunions vous permettront de mieux connaître les possibilités de gestion de vos biens ainsi que vos droits. Ces animations seront organisées par la commune avec le soutien des professionnels concernés".

## INCIVILITÉS

En Lozère, comme partout en France, il n'est pas inutile de rappeler à nos concitoyens les règles de bon voisinage afin d'éviter les incivilités et les querelles que cela pourraient engendrer. Voici quelques exemples :



5

### DÉJECTIONS D'ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Art. R632-1 du code pénal et Art. R541-76 du code de l'environnement.

### ABOIEMENTS INTEMPESTIFS ET RÉPÉTÉS ERRANCE OU CHIEN NON TENU EN LAISSE

Art. R 622-2 du Code Pénal et Art. 211-22 du code rural réglementation sur les animaux de la ferme en ville (législation et réglementation sanitaire générale et sur les distances des habitations voisines. Art. 1334-31 du code de santé publique.

### STATIONNEMENT SUR LES PLACES NON AUTORISÉES OU ARRÊTS SUR LA VOIE PUBLIQUE, EXCÈS DE VITESSE EN VILLE, NON RESPECT DES PASSAGES PIÉTONS

### TRAVAUX NE TENANT PAS COMPTE DES ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX

Notre garde champêtre ou la gendarmerie sont à votre écoute. La verbalisation ne peut avoir lieu que sur flagrant délit ou récurrence, les montants de ces amendes peuvent être très dissuasifs.

## MOBILITÉ DOUCE

La municipalité est toujours en attente d'une dizaine de vélos électriques qui seront, dès leur réception, mis à la location pour une durée allant de 1 à 3 mois à l'attention de tous les habitants de la commune qui souhaitent s'essayer à ce nouveau mode de déplacement avant de franchir le pas de l'achat.

### TARIFS POUR LA LOCATION

45€  
POUR  
1 MOIS

120€  
POUR  
3 MOIS

Pour les modalités, une convention de location est signée entre les 2 parties, et un chèque de 900€ de caution sera aussi demandé, et restitué s'il n'y a pas de dégâts constatés sur le matériel à la fin de la période locative. A noter que casque, gilet jaune et antivol sont proposés également à la location, en plus du vélo.

Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire pour cette opération auprès de la mairie.



6



## RAPPEL AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de notre ville a décidé de soutenir les jeunes de 16 à 25 ans, domiciliés à Florac depuis plus de 2 ans, pour l'obtention de leur permis de conduire.

Plusieurs personnes se sont déjà manifestées pour bénéficier de cette **AIDE DE 200 EUROS** versée directement aux familles en contrepartie d'une action de service public ou associatif, réalisée par le bénéficiaire, apprenti conducteur.

## COVID 19

# VACCINATION

Le centre de vaccination de Florac a assuré, depuis sa première mise en place le 25 janvier 2021, plus de 2 300 injections.

Cette efficacité est le fruit du professionnalisme des personnels de santé et de l'organisation assurée par la commune sous la houlette de Michel CAPONI, Maire adjoint aux affaires sociales, Geneviève MERLE, conseillère municipale et Sonia RACANIERE, employée municipale .



**LE RECENSEMENT SE DÉROULERA DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022**

**SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS**

### C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite...), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

### C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

### C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

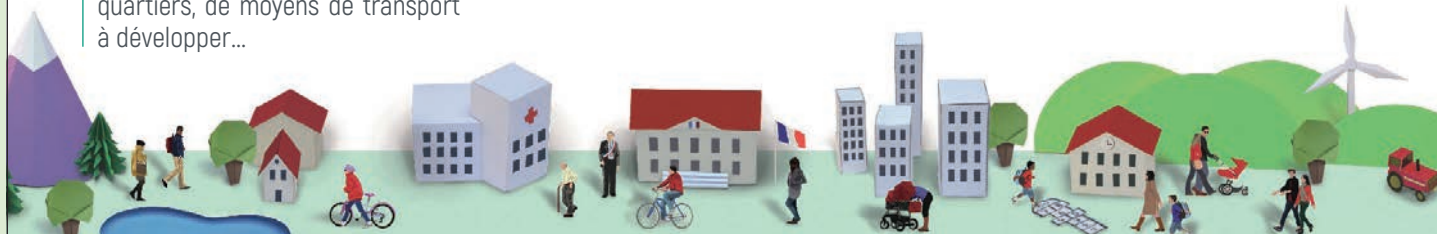
### LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT, NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMERAIENT DE L'ARGENT.**





## TORRENT D'INFOS

Avec la volonté d'améliorer la communication municipale, afin que chaque citoyen puisse être informé des actualités communales, la mairie a mis en place une lettre d'informations : "Torrent d'Infos".

Elle permet ainsi de donner rapidement et autant que de besoin, les informations aux habitants sur les actions, projets, évènements particuliers que connaît la commune et est le complément indispensable au bulletin municipal "L'Écho des Rivières" édité 3 fois par an.

Disponible en Mairie, dans les lieux publics et chez les commerçants, cette lettre fera aussi l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations.

## NOUVEAU SITE INTERNET

APRÈS LE CHOIX PAR LA COMMISSION COMMUNICATION DU 7 MAI DERNIER DE LA SOCIÉTÉ CREASIT POUR RÉALISER LE NOUVEAU SITE DE LA COMMUNE, LES SERVICES ADMINISTRATIFS N'ONT PAS CHÔMÉ CET ÉTÉ POUR CŒUVRER À SA CONCEPTION. AINSI VOUS ALLEZ DÉCOUVRIR PROCHAINEMENT CETTE RÉALISATION. VOICI QUELQUES-UNES DES NOUVEAUTÉS EN AVANT-PREMIÈRE :

### UN BOUTON "MES DÉMARCHES"

qui rassemble l'ensemble des possibilités en ligne.

### UN ANNUAIRE DE CONTACT

pour trouver une association, un professionnel, un commerçant.

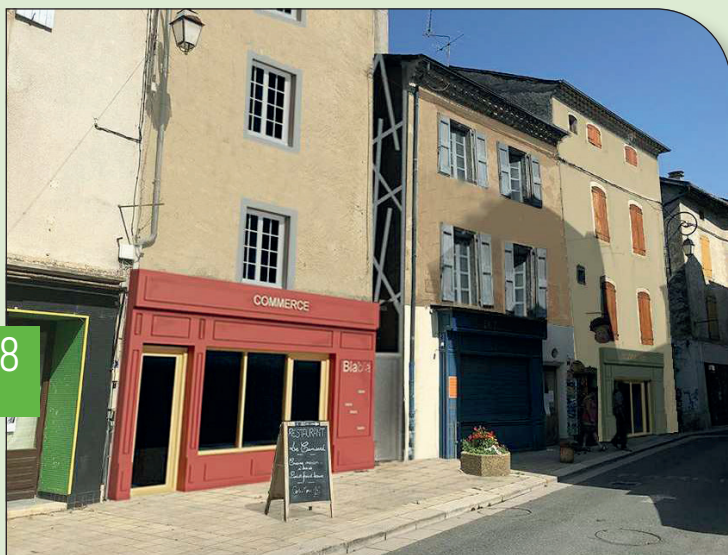
### L'ACCÈS À TOUTES LES PUBLICATIONS MUNICIPALES

"L'écho des Rivières", "Torrent d'infos", mais aussi les compte-rendus des conseils municipaux et des différentes commissions, le budget municipal...

### UN AGENDA ET LES ACTUALITÉS SUR LA COMMUNE

avec la possibilité d'en proposer, pour le secteur associatif ou autre, afin de valoriser ses actions.





## INCITATION À LA COMMERCIALISATION DES LOCAUX VACANTS

A se balader dans les rue de la Ville de Florac Trois Rivières, tout un chacun constate que de nombreuses rues présentent des commerces vacants. Si l'avenue Jean Monestier et l'Esplanade connaissent actuellement un rebond commercial, en revanche, la place de la Mairie se dépeuple. Le dynamisme commercial est tout de même préservé, puisque beaucoup de commerces qui ont fermé leur ancien local, se sont réinstallés dans de nouveaux locaux, dans le centre de Florac.

La revitalisation du Centre bourg est une des priorités de l'équipe municipale ; à ce titre, la préservation des commerces de proximité est un enjeu majeur pour notre Ville. La réhabilitation de l'îlot Dides, également, permettra de créer deux commerces. Il est fort à parier que la dynamique reprendra sur ce secteur, par un effet d'entraînement.

Afin de favoriser la commercialisation des locaux commerciaux vacants, le Conseil municipal a décidé d'instaurer la taxe sur les friches commerciales, lors de sa séance du 2 septembre 2021. Cette taxe s'appliquera dès 2022, aux locaux commerciaux vacants, qui ne sont plus affectés à une activité soumise à cotisation foncière des entreprises depuis au moins deux ans.

**IL S'AGIT D'UNE TAXE INCITATIVE,  
DESTINÉE À LA REMISE SUR LE MARCHÉ  
DES FRICHES COMMERCIALES ET QUI FAVORISERA  
AINSI L'INSTALLATION DE NOUVEAUX COMMERCES**



**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE CHAMP D'APPLICATION DE LA TAXE SUR LES FRICHES COMMERCIALES, VOUS POUVEZ CONSULTER LE LIEN SUIVANT :**

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/taxe-sur-les-friches-commerciales>

## CULTURE ANIMATIONS JUMELAGES

### FRESQUES

#### DES PLACES PISSOU & ARBUCIES

Comme beaucoup de Floracois l'ont constaté, la fresque de la place Pissou n'a pas résisté aux affres du temps et aux dégâts liés à l'humidité du lieu. Face à cet état très dégradé, la commune a engagé des recherches pour retrouver les concepteurs et réalisateurs de cette fresque afin d'envisager sa restauration. Malheureusement, après diverses recherches, il s'avère que l'auteur, Monsieur Tedeschi, d'une entreprise de Montpellier, est décédé.

Ainsi, Guillaume MARTIN, conseiller municipal délégué aux affaires culturelles, a déjà contacté des personnes susceptibles de pouvoir répondre à cette demande de rénovation. Les projets éventuels seront présentés à la commission Culture et peut-être soumis à une procédure d'appel à projets en fonction du coût de ces travaux.

Dans le même temps, les propriétaires de la fresque place d'Arbucies, qui elle aussi est maintenant "fanée" par les ardeurs du soleil, ont contacté la Mairie pour envisager une rénovation de cette œuvre ou la réalisation d'un nouveau projet. Là aussi, une étude sera présentée à la commission municipale liée à la culture pour échanger et donner son avis sur les propositions faites.





## FLÂNERIES VILLAGEOISES

### LE BILAN

La Mairie de Florac Trois Rivières et l'office du Tourisme Gorges du Tarn Causses Cévennes ont renouvelé pour cet été les Flâneries Villageoises.

Tous les lundis à 18h30, du 12 juillet au 23 août 2021, les estivants en vacances dans notre ville ont été accueillis en Mairie, pour un pot d'accueil, après la visite guidée de Florac, en compagnie de Philippe CHAMBON, Historien passionné qui a fait revivre, le temps des visites, le passé de notre petite ville.

Il a fallu s'adapter à la situation sanitaire due à l'épidémie de COVID en respectant un quota de visiteurs. De même il était prévu initialement de proposer aux estivants des dégustations sucrées ou salées, aimablement offertes par les commerçants de Florac, et c'est finalement le verre de l'amitié qui était offert, ceci afin de mieux respecter les mesures sanitaires.

Chaque lundi, les conseillers municipaux s'étaient organisés par groupe de trois et à tour de rôle, afin de recevoir les estivants et partager ensemble ce moment convivial. Quelques prestataires de services, comme Sport Nature Lozère et Cévennes Evasion, étaient également présents, afin de promouvoir diverses activités sportives proposées.

Au cours des sept visites organisées, les groupes accueillis comptaient de 21 à 30 personnes, ravis de découvrir notre région et sa grande variété de sites et pour certains, fort intéressés par une démarche d'installation future !



### AIRE DE SERVICE

## CAMPING-CARS

Le déménagement de l'aire de service a bien été accepté par les vacanciers en camping-car. Les gérants du Pont du Tarn ont eu de très bons retours aussi bien sur les tarifs que sur les services proposés. La tarification n'a pas rebuté les utilisateurs qui ont salué une aire propre, facile d'accès et à des prix plus que raisonnables.

Pour une première année de fonctionnement, la fréquentation de cette aire de service est très satisfaisante et sera certainement en augmentation les saisons prochaines.

Si certains Floracois déplorent une utilisation abusive du parking de l'ancienne gare par ces gabarits jugés trop imposants, rappelons que le stationnement de tout véhicule est autorisé pour une durée de 24 heures. De plus, cela incite sûrement d'autres touristes à faire une halte pour visiter notre ville !

### Premiers retours sur la saison touristique...



Malgré une année encore marquée par la pandémie et ses contraintes sanitaires en terme de restriction et de contrôle, **la saison a été, pour nos commerces floracois, plutôt bonne et nous nous en réjouissons ! Beaucoup de touristes sont venus découvrir et profiter de notre région et ce jusqu'en septembre.**

Cependant, il est à noter que la mise en place du passe sanitaire dans les cafés, hôtels et restaurants début août a quelque peu ralenti leur activité. Si certains ont fait le choix de fermer face à ces contraintes, les autres n'ont pas connu trop de difficultés mais ont néanmoins constaté une réelle baisse de la fréquentation.

Les campings sont eux très satisfaits de cette saison et constatent que ce mode d'hébergement reste toujours aussi attractif !

## INAUGURATION DU SITE DE HIGH LINE À FLORAC

### UNE PREMIÈRE MONDIALE!

10

INITIALEMENT PRÉVUE DÉBUT JUILLET, L'INAUGURATION DU SITE POUR LA PRATIQUE DE LA HIGH LINE À FLORAC S'EST DÉROULÉE LES 18 ET 19 SEPTEMBRE. CE NOUVEAU SITE DE SPORT DE PLEINE NATURE DANS LA ZONE DU ROCHEFORT À FLORAC DEVRAIT S'ENRICHIR D'AUTRES PRATIQUES PROCHAINEMENT.



## BUREAU DU FOOTBALL SUD LOZÈRE (FSL)

LE 26 JUIN, LE FSL TENAIT SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A CETTE OCCASION LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU ONT ÉTÉ EN PARTIE RENOUEVÉLÉS

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Geneviève LABEAUME • Julie DELES • Mathieu LABEAUME • Jean-François MARTIN (JF)  
Ghislain QUIOT • Christian PERGET • Emmanuel SCHMIDT • Florent BRIEU  
Stéphane LABEAUME • Romain DURAND • Jérôme BÉCAMEL • Gérard PÉDRINI  
Joaquim FIGUEIREDO (Jacky) • Robert QUIOT • Christian GARD • Jean-Marie DIDIER  
Vincent MOLHÉRAC • Léo MARTIN • Giovanni PERI • Nouredine FREDJ • Malek FREDJ

LES 21 MEMBRES DU CA ONT ÉLU LEUR BUREAU À L'UNANIMITÉ



**Florent BRIEU**  
Président



**Romain DURAND**  
Secrétaire



**Stéphane LABEAUME**  
Trésorier

# LES ÉPREUVES SPORTIVES DE L'ÉTÉ...



Le tour du Dolmen  
Vainqueur :  
Corentin CAPELIER



Challenge  
Jean Claude Gerbal  
au Tennis Club de Florac  
Vainqueur :  
Lofo  
RAMIANAMANANA



Championnat  
départemental  
triplettes  
adultes, enfants  
et hommes.  
à Florac  
les 5 et 6 juin



## Première rentrée !

12

LE CAMPUS CONNECTÉ DE FLORAC A OUVERT SES PORTES DÈS SEPTEMBRE DANS LES LOCAUX DE L'INSTITUT AGRO, PARTENAIRE DU PROJET. RECRUTÉE FIN JUIN, MARION PÉRIGNON EST LA TUTRICE-COORDONATRICE DU CAMPUS.

Elle a pour mission d'accompagner l'étudiant sur un plan méthodologique, motivationnel (coaching) et administratif. Cet accompagnement s'effectue du démarrage de la formation jusqu'au passage des examens, en se basant sur les besoins de l'étudiant et en y apportant des réponses personnalisées.

Ainsi, à la différence d'une formation à distance classique, le Campus Connecté propose un véritable accompagnement des étudiants.

Les aspects sociaux (logement, ressources, statuts, job étudiant, accès à l'emploi) et psychosociaux (vécus, motivations, ciblage et dépassement de problèmes, gestion du stress et du calendrier...) seront également au centre des attentions.

Enfin, le Campus Connecté noue des partenariats avec des institutions et le tissu économique et associatif local.



POUR TOUTE INFORMATION :

Tél. : 04 66 45 00 53

Mail : [campus-connecte@floractroisrivieres48.fr](mailto:campus-connecte@floractroisrivieres48.fr)



## CANTINE SCOLAIRE LOI EGALIM & CIRCUITS COURTS

La commission scolaire, animée par Christian RAMEAU, adjoint aux affaires scolaires, continue de travailler à l'amélioration de l'alimentation proposée dans notre cantine pour nos enfants. La cantine municipale a déjà profondément modifié ses pratiques afin de répondre aux exigences de la loi Egalim fixées pour le 1<sup>er</sup> janvier 2022 notamment :

**ÉTABLIR UN PLAN PLURIANNUEL**

**DE DIVERSIFICATION**

**DES SOURCES DE PROTÉINES**

(c'est à dire l'instauration d'un repas sans viande par semaine).

**UTILISER 50 % DE PRODUITS DE QUALITÉ**

**ET DURABLES, DONT AU MOINS 20 %**

**DE PRODUITS BIOLOGIQUES**

En étroite collaboration avec Louise DAUNIZEAU, chargée de mission Terra Rural du PETR Sud Lozère, le challenge de cette année scolaire sera de développer un réseau de producteurs locaux en circuit-court pour livrer notre cantine.

La municipalité fait le pari que soutenir notre agriculture locale à travers la restauration scolaire, c'est installer et/ou maintenir des familles d'agriculteurs sur notre territoire, et en conséquence renforcer le tissu économique du bassin floracois (commerces, services...).

Cette politique alimentaire se porte aussi sur le champ éducatif : par la découverte de produits locaux et durables, les enfants déjeunant à la cantine, futurs consommateurs, découvrent de nouvelles saveurs et seront sensibilisés à leur origine locale.

Enfin, avec cette même volonté, la commune a voté lors du Conseil municipal du 2 septembre 2021, l'achat d'un terrain de 4 000 m<sup>2</sup> dans Florac, en bordure du Tarnon afin de le destiner à du maraîchage.

